

**DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE INFECTIONS FONGIQUES ET
PARASITAIRES AU XXIEME SIECLE : DU DIAGNOSTIC PRATIQUE PAR METHODES CONVENTIONNELLES ET
INNOVANTES A L'INTERPRETATION BIOLOGIQUE PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Céline NOURRISSON, Maître de Conférences Universitaire – Praticien Hospitalier et Responsable pédagogique du DIU

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme Inter-Universitaire « Infections fongiques et parasitaires au XXIème siècle : du diagnostic pratique par méthodes conventionnelles et innovantes à l'interprétation biologique » porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 38

Pour : 35

Contre : 1

Abstentions : 2

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 30 septembre 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Infections fongiques et parasitaires au XXI^{ème} siècle : du diagnostic pratique par méthodes conventionnelles et innovantes à l'interprétation biologique

- Création -

UFR de rattachement :	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
Etablissements partenaires :	Université Grenoble Alpes Université Jean Monnet Saint-Etienne UFR Médicale Lyon-Est
Responsable du diplôme :	Céline NOURRISSON
Validation à compter du :	08/09/2026
Validation accordée jusqu'à fin	2028-2029
Délibération CFVU N°	2026-09-08_37

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les connaissances des biologistes et techniciens exerçant dans des laboratoires non spécialisés (en ville ou en CH) concernant les techniques diagnostiques des infections parasitaires et fongiques sont souvent parcellaires, ce qui entrave le diagnostic des parasitoses et mycoses, que ce soit pour des patients communautaires immunocompétents (par exemple pour une mycose superficielle ou une parasitose digestive) ou des patients fragiles notamment immunodéprimés (par exemple pour des mycoses invasives). Pour cette raison, nous souhaitons proposer un enseignement axé sur l'acquisition de compétences à la fois théoriques et pratiques pour le diagnostic biologique de ces infections.

Il existe un DU de Mycologie Médicale à l'Université Paris Cité, mais il ne propose pas de formation pratique au diagnostic biologique des mycoses et est davantage axé sur les aspects cliniques et thérapeutiques, de même que les DU de Médecine Tropicale. Par ailleurs, le cours de Mycologie de l'Institut Pasteur est destiné à un public anglophone. Nous pensons donc que notre DIU correspond à une offre de formation complémentaire davantage destinée aux internes en Biologie Médicale, aux biologistes et aux techniciens de laboratoire, en proposant une formation à la fois aux techniques conventionnelles de microscopie et de culture, mais aussi aux techniques innovantes actuelles de biologie moléculaire et de séquençage à haut débit.

Les **objectifs pédagogiques** de la formation sont de :

- Maîtriser le diagnostic microscopique, sérologique et moléculaire du paludisme et des autres infections causées par des parasites sanguins humains (filaires, trypanosomes, leishmanies), ainsi que de la toxoplasmose.
- Connaître les règles d'interprétation de la sérologie de la toxoplasmose ainsi que l'intérêt et les limites de chacune des techniques.
- Maîtriser le diagnostic microscopique, sérologique et moléculaire des principales infections digestives causées par des nématodes, cestodes, trématodes, protozoaires et microsporidies.
- Connaître les bases théoriques des principales infections tissulaires ou de *larva migrans* causées par des nématodes, cestodes, trématodes.
- Connaître les bases théoriques et acquérir l'expérience pratique du diagnostic des principales ectoparasitoses.
- Acquérir les bases théoriques et l'expérience pratique des techniques de mycologie conventionnelle (recherche de levures, moisissures, dermatophytes par examen direct et culture mycologique avec identification par spectrométrie de masse et microscopie), de sérodiagnostic fongique et d'identifications moléculaires par qPCR, séquençage Sanger et séquençage à haut débit.
- Acquérir les bases théoriques et l'expérience pratique du diagnostic histologique des parasitoses et des mycoses.

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Aucune

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

- UFR Médicale Lyon-Est : responsable de la formation ; réalisation de deux modules
- Université Grenoble Alpes : réalisation d'un module
- Université Jean Monnet Saint-Etienne : réalisation d'un module

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

Aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : NOURRISSON Céline

Statut : MCU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Coordonnées : Celine.NOURRISSON@uca.fr - Tél : 04.73.75.01.95

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- NOURRISSON Céline, MCU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, UCA

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- MENOTTI Jean, MCU-PH – UFR de Médecine de Lyon
- FLORI Pierre, PU-PH – UFR de Médecine de Saint-Etienne
- ROBERT Marie Gladys, MCU-PH – UFR de Médecine de Grenoble
- TRE COURT Alexis, AHU – UFR de Médecine de Lyon

Au moins un apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2026-2027

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle de Médecine/Pharmacie (Biologie Médicale, voire autres DES)	Justifier d'une inscription en DES de Biologie Médicale ou autre DES
FC	Biologiste médical (médecin ou pharmacien)	Être titulaire d'un DES de Biologie Médicale

Durée de la formation : 1 année universitaire – 105 heures + 2 heures d'examen final

Calendrier de la formation : de décembre à mai, examen en juin et éventuelle session 2 en juillet

Lieu de la formation :

L'intégralité de la formation se déroulera en présentiel pour les étudiants. Certains intervenants seront en distanciel, sur une durée ne dépassant pas le quart de la durée de chaque module.

Le **module 1** : la faculté de médecine de Saint-Etienne (10, rue de la Marandière - 42270 St-Priest-en-Jarez)

Le **module 2 et module 5** : faculté de médecine de Lyon-Est (8, avenue Rockefeller - 69003 Lyon).

Le **module 3** : faculté de médecine de Grenoble (23 Avenue Maquis du Grésivaudan - 38700 La Tronche).

Le **module 4** : faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 300€ si financement individuel 2 800€ si financement par un tiers
Tarif 2 (tarif UCAA)	1 500€

En cas de non validation du DIU, une réinscription l'année suivante pour repasser l'examen final sans assister aux modules sera possible pour un montant de 210 € après accord du Responsable Pédagogique.

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture : 11 pour l'ensemble du DIU et 3 pour Clermont-Ferrand

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription / de candidature : La période de candidature se tiendra du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre précédant le début de la formation (qui débutera en décembre).

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé - 04.73.17.80.25 – umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation s'inscrira sur une année universitaire et sera organisée en 5 modules d'une durée comprise entre 20 et 24 heures (soit une formation totale de 105 heures), suivis d'un examen final théorique de 2 heures.

Le premier module se déroulera en décembre, le dernier module en avril ou mai, chaque module étant espacé d'environ un mois. L'examen final aura lieu en juin, et une éventuelle deuxième session en juillet.

Le **module 1** « Mycoses superficielles et muqueuses – Ectoparasitoses » se déroulera à la faculté de médecine de Saint-Etienne (Université Jean Monnet - 10, rue de la Marandière - 42270 Saint-Priest-en-Jarez).

Le **module 2** « Mycoses profondes » et le **module 5** « Diagnostic histologique et moléculaire des mycoses et des parasitoses » se dérouleront à la faculté de médecine de Lyon-Est (8, avenue Rockefeller - 69003 Lyon).

Le **module 3** « Parasitoses sanguines » se déroulera à la faculté de médecine de Grenoble (23 Avenue Maquis du Grésivaudan - 38700 La Tronche).

Le **module 4** « Parasitoses digestives – Parasitoses tissulaires – *Larva migrans* » se déroulera à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
UE 1 (Saint-Etienne) : Mycoses superficielles et muqueuses - Ectoparasitoses	20	10	1	9	Examen écrit – 1h	0,5	Lecture de lames - 1h	0,5	A la fin des 3 jours de l'UE	1
UE 2 (Lyon Est) : Mycoses profondes	21	10,25	0	10,75	/	/	Lecture de lames - 1h	1	A la fin des 3 jours de l'UE	1
UE 3 (Grenoble) : Parasitoses sanguines	20,5	10,5	4,5	5,5	/	/	Dossiers simulés (lames, bilan biologique) -1h	1	A la fin des 3 jours de l'UE	1
UE 4 (Clermont-Ferrand) : Parasitoses digestives – Parasitoses tissulaires – <i>Larva migrans</i>	21,5	0	13	8,5	/	/	Escape game – 2h	1	A la fin des 3 jours de l'UE	1
UE 5 (Lyon Est) : Diagnostic histologique et moléculaire des mycoses et des parasitoses	20	11	6	3	Examen théorique – 1h	1	/	/	A la fin des 3 jours de l'UE	1
Examen final	/	/	/	/	Questions de cours, cas cliniques – 2h	3	/	/	Juin	3
Total	103	41,75	24,5	36,75						

A la fin de chaque module, une épreuve pratique d'une durée comprise entre 1h et 2h sera réalisée. Le coefficient de cette épreuve sera de 1 pour chaque module. Une épreuve théorique finale à distance des 5 modules, d'une durée de 2h, aura lieu. Le coefficient de cette épreuve finale sera de 3, une note <5/20 à cette épreuve sera éliminatoire (passage en deuxième session obligatoire, quelles que soient les notes obtenues à chaque module). Une compensation sera possible entre les épreuves pratiques et l'épreuve théorique.

III – Règles de délivrance du diplôme

Seront admis les apprenants :

- ayant validé leur présence aux cours présentiels*
- ayant obtenu une note supérieure à 5/20 à l'épreuve terminale
- ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 40/80 à l'ensemble des épreuves.

*N.B. : dérogation possible en cas d'absence exceptionnelle sur justificatif, validée par les responsables de l'enseignement

Les UE se compensent entre elles.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue : une seconde session est prévue pour l'examen final de juin mais pas pour les contrôles continus (pratiques et théoriques) de fin de module.**

**N.B. : En cas de note < 10/20 aux modules avec non compensation malgré un écrit final <10/20, l'étudiant devra repasser la seconde session pour tenter d'avoir une meilleure note mais les notes aux modules restent fixes.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Maîtriser le diagnostic des principales ectoparasitoses humaines <i>via</i> le prélèvement cutané, l'examen direct et l'identification des parasites afin de poser un diagnostic rapide et d'organiser la prise en charge	X				
Maîtriser le diagnostic des mycoses superficielles en combinant les examens mycologiques conventionnels (prélèvement cutanéomuqueux, examen direct, culture), les techniques d'identification avancées (spectrométrie de masse, PCR), afin de permettre une prise en charge adaptée	X				
Maîtriser le diagnostic des mycoses invasives en combinant les examens mycologiques conventionnels (examen direct, culture), les techniques d'identification avancées (spectrométrie de masse, PCR, séquençage) et les marqueurs sérologiques (antigénémie, β -D-glucane), afin de permettre une prise en charge rapide et ciblée des infections fongiques		X			
Maîtriser le diagnostic du paludisme et des autres infections dues à des parasites sanguins (filaires, trypanosomes, leishmanies) en mobilisant des techniques conventionnelles et innovantes (microscopie, sérologie, PCR...), afin d'établir un diagnostic rapide, fiable et adapté aux situations cliniques complexes			X		
Interpréter les résultats des examens sérologiques et moléculaires de la toxoplasmose en croisant les résultats biologiques avec les données cliniques et épidémiologiques, afin de guider la prise en charge thérapeutique et préventive			X		
Maîtriser l'identification microscopique et les bases théoriques de l'identification moléculaire des parasites digestifs (nématodes, cestodes, trématodes, protozoaires) et microsporidies, afin d'assurer un diagnostic fiable des parasitoses intestinales				X	
Maîtriser les bases théoriques du diagnostic des helminthoses tissulaires et des <i>larva migrans</i> en intégrant les cycles parasitaires, les signes cliniques et les examens complémentaires, afin d'orienter les stratégies diagnostiques et thérapeutiques				X	
Maîtriser le diagnostic histopathologique des parasitoses et des mycoses via les examens histologiques classiques et innovants sur biopsies tissulaires afin d'identifier les structures parasitaires ou fongiques dans les tissus, d'évaluer leur retentissement tissulaire, et de contribuer au diagnostic					X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
FLORI Pierre	UFR St-Etienne	PU-PH	1	Parasitologie-Mycologie	0,5h CM 7h TP
PERROT Jean-Luc	UFR St-Etienne	PU-PH	1	Dermatologie	1h CM
DELAUNAY Pascal	CHU Nice	PH	1	Parasitologie-Mycologie	2h30 CM
DORADO Christian	CHU St-Etienne	CCA	1	Dermatologie	3h CM
MAHINC Caroline	CHU St-Etienne	PH	1	Parasitologie-Mycologie	1h CM 1h TP
DEMARTIN Anne-Laure	CHU St-Etienne	AS	1	Parasitologie-Mycologie	1h CM 7h TP
MORENO-SABATER Alicia	Sorbonne Université APHP St-Antoine	MCU-PH	1	Parasitologie-Mycologie	2h CM 1h TD
MENOTTI Jean	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	3h CM 6h30 TP
PERSAT Florence	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	2h30 CM 5h30 TP
DUPONT Damien	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	1h15 CM 45min TP
RABODONIRINA Meja	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	45min CM 1h TP
TIRARD-COLLET Pauline	UFR Médecine Lyon	AHU	2	Parasitologie-Mycologie	1h30 TP
CORNET Muriel	UFR Médecine Grenoble	PU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM 1h30 TP
DANNAOUI Éric	APHP Necker	MCU-PH	2	Parasitologie-Mycologie	1h CM
ROBERT Marie Gladys	UFR Médecine Grenoble	MCU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	2h30 TD 4h TP
GARNAUD Cécile	UFR Médecine Grenoble	MCU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	2h30 TD
BRENIER-PINCHART Marie-Pierre	UFR Médecine Grenoble	MCU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM 2h30 TD
NGUYEN Truong Giang	UFR Médecine Grenoble	AHU	3	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM 4h TP
MAUBON Danièle	CHU Grenoble	PH	3	Parasitologie-Mycologie	TD
WALLON Martine	UFR Médecine Lyon	PU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	0h30 CM
MARTEAU Anthony	UFR Médecine APHP Avicenne	MCU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM
STERKERS Yvon	UFR Médecine Montpellier	PU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM
HOUZE Sandrine	UFR Pharmacie APHP Bichat	PU-PH	3	Parasitologie-Mycologie	1h30 CM
NOURRISSON Céline	UCA	MCU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	2h10 TD 8h30 TP

POIRIER Philippe	UCA	PU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	2h30 TD 8h30 TP
BELLANGER Anne-Pauline	UFR Médecine Besançon	MCU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	50 min TD
BERRY Antoine	UFR Médecine Toulouse	PU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	30 min TD
IRIART Xavier	UFR Médecine Toulouse	MCU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	1h30 TD
FAVENNEC Loïc	UFR Pharmacie Rouen	PU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	1h TD
GARGALA Gilles	UFR Médecine Rouen	MCU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	1h30 TD
DALLE Frédéric	UFR Médecine Dijon	PU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	2h30 TD
BASMACYIAN Louise	UFR Médecine Dijon	MCU-PH	4	Parasitologie-Mycologie	30 min TD
TRECOURT Alexis	UFR Médecine Lyon	AHU	5	Anatomo-pathologie	3h45 CM 6h TD
MAHADEVA Ula	Histopathology, Guy's & St Thomas NHS Foundation, Pathology department, London	Prof.	5		1h30 CM
RABODONIRINA Meja	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	5	Parasitologie-Mycologie	1h CM 6h TD
LEMOINE Jean-Philippe	CHU Lyon	PH	5	Parasitologie-Mycologie	6h TD
MENOTTI Jean	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	5	Parasitologie-Mycologie	1h45 CM 3h TP
TIRARD-COLLET Pauline	UFR Médecine Lyon	AHU	5	Parasitologie-Mycologie	1h45 CM 3h TP
DONZEL Marie	UFR Médecine Lyon	AHU	5	Anatomo-pathologie	1h CM
DUPONT Damien	UFR Médecine Lyon	MCU-PH	5	Parasitologie-Mycologie	1h CM
ADLE-BIASSETTE Homa	APHP Lariboisière	PU-PH	5	Anatomo-pathologie	1h CM

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 4h40 de TD + 17h de TP

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 8h20 de TD

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation :

- NOURRISSON Céline, MCU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, Clermont-Fd
- MENOTTI Jean, MCU-PH – UFR de Médecine de Lyon
- ROBERT Marie Gladys, MCU-PH – UFR de Médecine de Grenoble
- FLORI Pierre, PU-PH – UFR de Médecine de Saint-Etienne
- TRECOURT Alexis, AHU – UFR de Médecine de Lyon

VII – Modalités d'admission

Le dossier de candidature comprendra un CV et une lettre de motivation + copie du diplôme de DES ou certificat de scolarité pour l'année en cours.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 23/03/2026

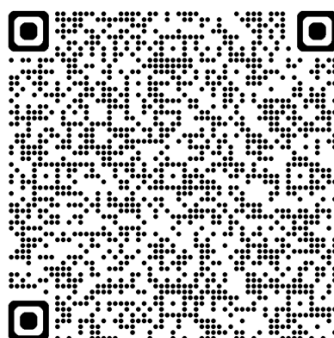
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 08/09/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



D.I.U. Infectiologies fongiques et parasitaires au XXI^{ème} siècle Responsable pédagogique : Dr Céline NOURRISSON Partenaires : Universités de Grenoble, Saint- Etienne et Lyon-Est	Objectifs Les objectifs de ce Diplôme Inter-Universitaire sont de permettre au participant d'acquérir les compétences nécessaires pour : - Maîtriser le diagnostic microscopique, sérologique et moléculaire du paludisme et des autres infections causées par des parasites sanguins humains ainsi que de la toxoplasmose. - Connaître les règles d'interprétation de la sérologie de la toxoplasmose ainsi que l'intérêt et les limites de chacune des techniques. - Maîtriser le diagnostic microscopique, sérologique et moléculaire des principales infections digestives causées par des nématodes, cestodes, trématodes, protozoaires et microsporidies. - Connaître les bases théoriques des principales infections tissulaires ou de larva migrans causées par des nématodes, cestodes, trématodes. - Connaître les bases théoriques et acquérir l'expérience pratique du diagnostic des principales ectoparasitoses. - Acquérir les bases théoriques et l'expérience pratique des techniques de mycologie conventionnelle, de sérodiagnostic fongique et d'identifications moléculaires - Acquérir les bases théoriques et l'expérience pratique du diagnostic histologique des parasitoses et des mycoses. Organisation Durée de la formation : 1 année universitaire, 105 heures d'enseignement + 2 heures d'examen final	Minimum : 11 pour l'ensemble du DIU (3 pour Clermont-Fd) Maximum : 20	Tarif réduit : (étudiants UCA et autre université) 1 500 € Tarif plein : 2 300 € FCNF 2 800 € FCF
--	--	---	--

	Calendrier de la formation : - Enseignements de décembre à mai - 5 modules de 20 à 24h espacés d'environ 1 mois (assiduité obligatoire) - Examens théoriques et/ou pratiques à chaque fin de module (noté sur 20) - Examen final en juin (noté sur 60 - note éliminatoire à 5/20) Public ciblé - FI : Étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine ou de Pharmacie (Biologie Médicale ou autre DES) - FC : Biologiste médical (médecin ou pharmacien)		
--	---	--	--

Après discussion, ces deux demandes de création de D.I.U. et leur tarification sont approuvées à l'unanimité (annexe G et H).